

CALENDRIER DU MOIS

Offices pour les Frères.

2 août,	6 hrs.	a. m.	messe.		
“	“	7½	“	p. m.	salut, bénédiction papale.
9	“	“	“	“	chemin de Croix.
25	“	“	“	“	absolution générale.
30	“	“	“	“	assemblée mensuelle.

Offices pour les Sœurs.

2 août,	7½ hrs.	a. m.	messe.		
“	“	“	“	p. m.	salut, bénédiction papale.
9	“	“	“	“	assemblée mensuelle.
25	“	1½	“	“	absolution générale.

NOTA.—Le 4 août à 1½ h. p. m., la bénédiction papale sera donnée aux sœurs qui ne sont pas libres en semaine ; cet exercice remplacera l'assemblée mensuelle de juillet. L'exercice du 25 tiendra lieu de l'assemblée mensuelle d'août pour les mêmes sœurs.

PLUS je serai misérable, plus aussi je me confierai dans la miséricorde du Seigneur.—*S. François.*

VOTRE vie au milieu du monde doit être telle, que tous ceux qui vous voient et vous entendent, louent dévotement votre glorieux Père qui est dans les cieux.—*S. François.—Conf. Mon. xxij.*

HEUREUX celui qui aime son frère alors qu'il est loin, non moins que quand il est auprès de lui, et qui ne dirait pas de lui une chose que la charité l'empêcherait de dire en sa présence.

S. François.—Opusc. div. 20.

BIENHEUREUX celui qui n'est pas toujours prêt à décharger ses secrets, qui n'est pas empressé à parler, mais qui réfléchit prudemment à ce qu'il doit dire, à la manière dont il doit répondre.

S. François.—Opusc. div.

LE vice de la médisance, frères bien-aimés, est ennemi de la piété et de la grâce, et abominable aux yeux de Dieu, parce que le médisant se repait du sang des âmes qu'il fait mourir avec le glaive de sa langue.—*S. François.—Conf. Mon. xxij.*